DISCOURS DE M.LE PRESIDENT

Séance plénière du 8 février 2013

Cette première séance publique de l'année 2013 sera centrée essentiellement sur la préparation de notre budget.

Acte politique majeur dans le fonctionnement de notre collectivité, le débat d'orientation budgétaire est l'occasion de rappeler notre projet politique et de définir avec quels moyens nous le mettons en œuvre.

Comme il est assez longuement rappelé dans le rapport que je vous ai transmis, le contexte économique, financier et social nous oblige à une grande prudence.

Je constate que les efforts importants engagés l'année dernière pour donner plus de clarté et lisibilité dans notre budget d'une part, pour modérer le niveau d'augmentation des dépenses de fonctionnement d'autre part, ont déjà porté leurs fruits.

Cette année, les principes sur lesquels je vous propose d'établir notre budget sont les suivants :

- la poursuite des efforts pour contenir l'augmentation des dépenses de fonctionnement, que ce soit sur notre gestion courante, les dépenses de solidarité, la masse salariale ou les transports,

- le maintien d'une section d'investissement à un niveau comparable aux années précédentes,

- un recours à l'emprunt limité, fixé au maximum au montant de capital que nous remboursons pour ne pas augmenter l'encours de la dette,

- se fixer comme objectif de ne pas augmenter la fiscalité.

Cela est par ailleurs rendu possible du fait que nous intègrerons dès le vote du BP, le résultat de l'exercice précédent.

Compte tenu des difficultés auxquelles sont confrontées de très nombreuses familles, une pause fiscale me semble la bienvenue.

Certes cela va nous contraindre à être encore plus rigoureux dans notre gestion, voire à faire des choix dans le vote de certaines dépenses. Mais c'est aujourd'hui le signal qu'attend la majorité des habitants de notre département.

Dans le même temps, le projet de territoire vient de rentrer dans une phase opérationnelle.

Cette semaine ont eu lieu les 2 premières réunions avec l'atelier du territoire organisé à Lannemezan et l'atelier thématique sur les activités industrielles organisé à la CCI.

Le nombre de personnes qui ont répondu à notre invitation, l'état d'esprit, la qualité des échanges, sont autant de constats très encourageants pour la poursuite de cette démarche.
Cela confirme qu'il y a un besoin, une attente, pour travailler ensemble et définir collectivement les projets qui permettront aux Hauts-Pyrénéens de traverser cette crise dans les meilleures conditions possibles.

Je suis confiant dans la volonté de nos partenaires de produire un projet innovant et mobilisateur.

Parce qu'en ce moment, nous sommes très investis dans l'analyse du fonctionnement de notre territoire et l'évaluation de nos actions, nous présenterons les travaux du SDTAN au cours de cette séance. Ce schéma est aujourd'hui soumis à votre approbation après avoir mobilisé un comité de concertation

regroupant l’ensemble des acteurs concernés par l’aménagement numérique. Ce schéma, évolutif dans le temps, vise à favoriser la cohérence de nos initiatives publiques et leur bonne articulation avec l’investissement privé.

Dans le même état d’esprit, j’ai demandé à M. Guyomard de la société Contours de faire la présentation cet après midi de l’étude du poids économique des sports d’hiver, de Lourdes, du thermalisme et de la Balnéo.

Ce travail réalisé à la demande d’HPTE est extrêmement intéressant, vous pourrez en juger vous-même.

Enfin, M. Pujos, Commissaire de massif, nous présentera cet après midi aussi, les propositions d’orientation pour le prochain schéma de massif des Pyrénées et vous pourrez réagir sur cette première restitution, avant que nous formulions officiellement notre avis dans quelques semaines.